

Questions orales

Que le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, responsable des sports au pays, fasse une enquête à ce sujet afin qu'une juste proportion d'athlètes québécois participent aux Jeux olympiques.

M. l'Orateur: A l'ordre. La Chambre a entendu la motion de l'honorable député. En vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement, cette motion requiert le consentement unanime de la Chambre. Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: Oui.

Des voix: Non.

M. l'Orateur: Il n'y a pas consentement unanime; la motion ne peut donc pas être proposée.

* * *

[Traduction]

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

PROPOSITION D'ENVOI D'UNE NOTE D'OPPOSITION AU PROJET AMÉRICAIN RELATIF À L'EXTRACTION DU NICKEL AU FOND DE LA MER—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. John Rodriguez (Nickel Belt): Monsieur l'Orateur, j'invoque les dispositions de l'article 43 du Règlement et demande le consentement unanime de la Chambre pour présenter une motion sur une question d'urgente nécessité. Étant donné que les États-Unis ont proposé à la Conférence sur le droit de la mer d'extraire au moins 6 p. 100 de plus de nickel du fond de la mer chaque année et comme il a été dit qu'en augmentant ainsi la quantité de nickel extrait de la mer on aboutirait en quelques années à faire disparaître l'industrie du nickel au Canada, ce qui se traduirait par un chômage intense dans d'importantes régions du pays, je propose, appuyé par le député de New Westminster (M. Leggatt):

Que le gouvernement canadien informe sans retard les États-Unis de son opposition au projet américain et que le gouvernement dresse des plans ou adopte une stratégie en faveur des travailleurs dont la situation a été rendue précaire par cette proposition.

M. l'Orateur: Y a-t-il consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DU VICE-PREMIER MINISTRE DES PAYS-BAS, M. VAN AGT

M. Warren Allmand (solliciteur général): Monsieur l'Orateur, j'aimerais signaler à la Chambre la présence à la tribune d'un distingué visiteur, Son Excellence M. A. A. M. Van Agt, vice-premier ministre et ministre de la Justice des Pays-Bas.

Des voix: Bravo!

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LE BUDGET

LA DATE DE PRÉSENTATION

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances que j'aime-

rais féliciter pour sa participation enthousiaste au dîner où on s'est amicalement moqué de M. Mackasey. J'ajouterais qu'il y aurait peut-être lieu de soulever une question de privilège si jamais d'autres membres du cabinet sont mis sur la sellette à l'extérieur de la Chambre des communes.

J'aimerais poser une question au ministre au sujet de son prochain spectacle. Pourrait-il dire à la Chambre quand il compte présenter son premier budget?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, j'aimerais remercier le chef de l'opposition pour son aimable compliment. Il admettra évidemment qu'il n'existe pas généralement autant de cibles comme celle-là pour ce genre d'occasion. Pour répondre à la deuxième partie de sa question, je compte présenter le budget le 25 mai.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, je n'admets rien en ce qui concerne les cibles de l'autre côté de la Chambre.

Des voix: Oh, oh!

* * *

LES FINANCES

L'OPPORTUNITÉ D'UNE ANALYSE EN COMITÉ DES PRÉVISIONS ÉCONOMIQUES—LA REPRÉSENTATION DE LA PETITE ENTREPRISE AU SEIN DU COMITÉ CONSULTATIF DE LA FISCALITÉ

M. Joe Clark (chef de l'opposition): Sauf erreur, le ministre des Finances a présenté des prévisions économiques pour cinq ans dans le cadre de l'élaboration d'une politique pour la période qui suivra le programme d'austérité. Le ministre des Finances peut-il confirmer que son ministère a bien établi des prévisions et, dans l'affirmative, acceptera-t-il de les soumettre immédiatement au comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques afin que l'on puisse les étudier en même temps que l'analyse économique?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, je ne considère pas que le travail effectué par le ministère sous ce rapport soit de nature conjecturale. Le ministère examine bien entendu les diverses possibilités d'évolution des économies canadienne et internationale. Il est préférable, je crois, de ne pas tenter de prédire si tôt les événements qui pourraient se produire. Dans les circonstances, il me semble que le travail fait jusqu'ici ne puisse pas vraiment être renvoyé au comité.

M. Clark: Monsieur l'Orateur, mes collègues et moi-même continuons à regretter que le gouvernement refuse de divulguer à un comité de la Chambre et aux Canadiens les diverses possibilités d'évolution qu'il envisage pour préparer son budget. Je me demande si le ministre pourrait nous dire maintenant s'il annexera au budget ou y insérera certains indices des prévisions à long terme sur lesquelles seront fondés les projets budgétaires?

M. Macdonald (Rosedale): Monsieur l'Orateur, je veux simplement dire, à propos de notre hésitation à nous engager dans des prévisions à long terme, et il s'agit là à mon avis d'une juste observation à faire à la Chambre, que lorsqu'un chiffre de ce genre est cité dans une prévision, on oublie immédiatement les réserves qui l'entourent nécessairement, et c'est comme si ce chiffre avait été donné comme définitif pour tout le temps. En fait, je pense que la meilleure façon de procéder en matière de planification économique consiste à examiner certains résultats qui